

Se faire reconnaître

par Françoise Lefebvre,
Centre de lecture et d'écriture
(Clé-Montréal)

J'ai choisi cet automne de me prendre par la main et de retourner suivre une formation. Encore une! Ces périodes de formation sont toujours comme des cadeaux que je m'offre... La création d'un «portfolio» en a été tout un!

Qu'est-ce qu'un «portfolio» ?

La démarche proposée peut emprunter mille parcours différents, car ce sont les personnes engagées dans le processus qui déterminent chacune le leur. Tout d'abord, on nous présente l'histoire de la reconnaissance des acquis, puis les principes méthodologiques et idéologiques de la démarche. Un cadre formel découlant des principes méthodologiques est offert aux adultes inscrits, afin qu'ils puissent créer leur «portfolio».

Concrètement, le «portfolio» est le cartable à l'intérieur duquel on devrait retrouver la preuve de l'ensemble des réalisations que nous avons à notre actif. Dans ce cartable, devraient figurer tous nos acquis «expérientiels». Cela peut prendre des formes très diverses. Généralement, ce sont les artistes qui «montent» leur «portfolio» car il leur est impossible de traîner avec eux toutes les productions qu'ils ont réalisées. Le principe du «portfolio» de la reconnaissance des acquis est le même : difficile pour une animatrice ou un animateur en alphabétisation de transporter dans ses poches toutes les feuilles d'exercices qu'il ou elle a conçues !

Il y a plusieurs raisons qui peuvent amener à créer son «portfolio» : faire le bilan de ses expériences, pour soi, réorienter son travail, retourner aux études. Peu importe le but qu'on se fixe, il n'en demeure pas moins que cette entreprise demande énormément de travail personnel. Il faut réunir toutes les preuves de ce qu'on a fait. Comme notre vie ne se résume pas exclusivement au champ du travail et au champ des études, imaginez le temps et l'énergie qu'il faut mobiliser! Plusieurs outils nous sont suggérés : la rédaction d'une autobiographie, la consultation de notre album-photos personnel, la recherche de lettres auprès d'anciens employeurs, la présentation détaillée de tous les cours

suivis, etc. Lorsqu'on est en possession de tous ces éléments, il s'agit de décrire pour chacun les acquis «expérientiels» qu'ils nous ont permis de réaliser. Un tableau nous sert de «ramasse-experiences». Ce tableau est utile pour chaque domaine considéré: cours crédités, cours non crédités, travail rémunéré, emplois non rémunérés, loisirs (voyages, intérêts, passe-temps, etc), événements marquants ayant donné lieu à de nouveaux apprentissages. Vous comprenez sans doute pourquoi je mentionnais que cette démarche exigeait temps et énergie...

À quoi ça sert?

Tout d'abord, le fait d'entreprendre la démarche permet de se donner un temps de réflexion, d'action et d'analyse. Une merveille! Nous sommes tous et toutes constamment bousculés par les nombreux rebondissements de notre vie trépidante d'animatrices et animateurs en alphabétisation populaire; parfois, nous ne savons plus où donner de la tête... (Il m'arrive même quelquefois de me demander si j'en ai encore une...)

Ce temps hebdomadaire que j'ai «perdu» (sic) à me rendre trois heures par semaine pendant toute une session à ce cours, m'a amenée à réfléchir à une foule d'incidences qu'ont eu mes choix d'intervenante en milieu populaire. J'ai refait, par les diverses

ou... se reconnaître?

preuves que j'ai dû retrouver, le chemin de vingt ans de vie adulte. J'ai découvert que j'avais développé certains talents par goût, d'autres par nécessité, d'autres enfin par solidarité. J'ai redonné de la valeur à mes expériences de vie autres que celles du travail. J'ai appris que j'avais changé même si, en apparence, je fais toujours le même genre de travail, dans le même type de milieu, avec sensiblement les mêmes personnes. J'ai fait le point. Le fait d'avoir à dresser un inventaire ne m'a pas semblé de tout repos mais les réflexions que cette démarche a suscitées valaient largement le temps que j'y ai consacré.

Et puis après?

Je me suis mise à analyser. J'ai pensé à l'arme puissante que pouvait constituer un «portfolio». J'ai pensé à nos luttes, sans cesse répétées, pour la reconnaissance. Depuis plus de vingt ans, des groupes d'éducation populaire se battent sur de multiples fronts pour se faire reconnaître, principalement par l'appareil d'État (reconnaissance de notre légitimité, reconnaissance de nos besoins financiers minimaux, reconnaissance de l'utilité sociale de nos actions). Je me suis dit que si nous orientions une partie de nos efforts sur la reconnaissance de nos propres compétences, sans doute disposerions-nous d'armes fort percutantes...

Jem'explique. Tout le monde le sait: une grande partie des groupes membres utilisent des ententes financières avec les commissions scolaires pour engager certaines animatrices. Les effets pervers de ce genre d'entente sont en train de se faire sentir. Tout d'abord, ici, à Montréal, les personnes qui suivent des cours de «Formateurs d'adultes» doivent obligatoirement faire leur stage en milieu institutionnel (permis d'enseignement oblige!). Ceci a pour conséquence directe d'éliminer toutes les personnes qui souhaiteraient le faire dans leur milieu de travail, comme dans un groupe d'alphabétisation populaire... sans pour autant empêcher celles qui sont engagées via les heures-cours de se faire superviser par quelqu'un de la commission scolaire! Ensuite, aux yeux des employeurs comme la CECM, l'expérience acquise en enseignement dans un milieu populaire est jugée fort importante mais n'est assortie d'aucune reconnaissance «salariale». Le même jeu qu'au ministère de l'Éducation... importants nous sommes, mais non essentiels...

De plus en plus, les pressions se font sentir auprès de plusieurs animatrices et animateurs en alpha à l'effet qu'elles et ils devront, d'ici juin 1993, faire la preuve qu'elles et ils sont en processus d'accréditation (permis d'enseigner aux adultes). Il paraît que ceci ne devrait affecter

aucune personne rémunérée par le milieu populaire... Il semble, aux yeux de certains, que ce n'est pas de nous qu'il s'agit, après tout. C'est à voir!

Soyons un peu visionnaires. Comment un gouvernement comme le nôtre, qui est en train de mettre sur pied un brevet d'enseignement pour les formateurs d'adultes, pourra-t-il laisser passer une si belle occasion de «gérer» enfin la compétence en milieu populaire? Je ne crois pas que ce sera pour demain, mais il serait important que nous en parlions entre nous. Quelles sont les expériences que nous avons acquises et développées dans notre milieu de travail qui mériteraient l'équivalence avec tous les cours universitaires jugés indispensables pour former des adultes? Peu de personnes peuvent répondre à cette question à l'heure actuelle... avouons-le!

Nous parlons abondamment de «LA» reconnaissance depuis bon nombre d'années! Elle semble de voir venir de l'extérieur... Nous cherchons à nous faire reconnaître par notre gouvernement. C'est loin d'être évident... et si nous commençons d'abord par nous reconnaître nous-mêmes?

Un «portfolio» provincial, cela devrait pouvoir se faire! Pourquoi pas?